



Intervention de Danielle Bousquet, Présidente du HCE

Sortie en librairie du guide pour une communication publique

sans stéréotype de sexe

Signature de la convention d'engagement par Laurence Rossignol

le 2 novembre 2016, 40 rue du bac 75 007

Madame la Ministre,

Monsieur le Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales,

Mesdames et messieurs,

Le Haut conseil à l'égalité présentait il y a un an son guide pratique pour une communication sans stéréotype de sexe. Il faisait suite à notre rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes, plaidant pour une démarche structurée et structurante qui ait le souci de la cohérence entre le discours et les politiques publiques. C'est ce devoir de cohérence qui a présidé à l'élaboration de ce guide.

Je voudrais d'emblée rappeler que ce guide n'est pas un prêt-à-penser, mais constitue une démarche à part entière afin de tendre vers l'égalité. La mise en œuvre des 10 engagements relève d'une appropriation, de débats au sein de votre ministère, au rythme que vous le déciderez. Puisque, par exemple, notre langue est le produit d'une histoire et d'habitudes, les déconstruire nécessite un effort commun.

Nommer les femmes, les rendre visibles dans la sphère publique comme privée ne relève pas de l'anecdote. C'est le cœur même de l'enjeu d'Égalité de droits entre les femmes et les hommes. Se nommer au féminin, exister aux yeux de tous, c'est refuser une société où les femmes auraient un second rôle. Nous ne sommes pas des secondes, nous sommes des égales. Usons du féminin.

Nous l'avons vu, le langage est politique, et les représentations sont tout sauf neutres dans le regard et la pensée de nos concitoyennes et concitoyens, et in fine dans la persistance des inégalités.

Un signe est de ce point de vue révélateur : la levée de boucliers que soulève ce sujet chez les mêmes qui dénoncent des futilités et qui sont prompts à se demander si nous n'avons pas d'autres priorités. Cela confirme que nous touchons là à un sujet important.

La question du langage, comme celle de la parité, renvoient à la manière dont s'est construite la République française, en excluant les femmes.

Quand, pour certains, la révolution française est sacrée, cela peut conduire à l'aveuglement alors que même que la période que nous vivons exige de la lucidité.

Réjane Sénac, politiste et Présidente de la commission parité du HCE, analyse brillamment comment la République s'est prétendue et se veut encore égalitaire, mais s'est construite en excluant les femmes et tous les autres « non-freres », c'est-à-dire les non-hommes-blancs. Cela explique pourquoi l'expression « droits de l'homme » et l'usage du masculin considéré comme neutre dans la langue française se fondent sur un prétendu universalisme ou « le masculin l'emporte » et représenterait « les femmes et les hommes ».

Or, encore aujourd'hui, si peu sont les personnes qui contestent le problème de représentation que constituent des assemblées composées en très grande majorité d'élus hommes, ce qui conduit à ce que, sur la question du langage, le travail de conviction reste à faire, comme il a été fait sur la question de la parité.

On le voit, les habitudes sont difficiles à perdre, comme le pouvoir est difficile à partager.

Les mêmes qui s'opposaient hier à la parité, s'opposent aujourd'hui au remplacement du terme « droits de l'homme » par « droits humains », ou rétablissement de l'usage du féminin dans la langue.

Et pour que cela change, nous avons besoin d'agir ensemble, femmes et hommes. Il y a quelques mois nous apprenions, via l'excellent magazine d'information en ligne Les Nouvelles News que des hommes boycottent désormais des tribunes à 100% masculines et auxquelles ils ont été invités. C'est ainsi que, lors d'une conférence numérique franco-allemande organisée à l'Élysée, 15 intervenants étaient programmés : 14 hommes, 1 femme.

Quelques grincements de dents et une volée de tweets après, des hommes participants aux tables rondes ont indiqué sur Twitter qu'ils ne s'y feraient pas reprendre et boycotteraient à l'avenir des tribunes 100 % masculines. Cette démarche fait des émules puisque la Commission européenne aurait lancé la même consigne à ses agents et ses agentes. Quid de la France ?

Un réel pas a été franchi avec la constitution pour la 1ère fois en France d'un gouvernement paritaire. Un nouvel élan a été donné à la parité et à l'égalité f-h. Cela infuse de plus en plus de secteurs à différents niveaux. La cohérence induit désormais que l'action pour l'égalité aille de pair avec une communication égalitaire, et réciproquement.

Avec ce Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe, notre Haut conseil a fait sa part du travail. Avec sa sortie en librairie, nous souhaitons donner des clés aux citoyennes et citoyens dans leur ensemble pour s'engager dans la mise en pratique de cette démarche.

C'est également l'objet de la convention d'engagement proposée par notre Haut conseil. Cette convention est proposée à la signature de toute organisation qui le souhaite : administrations centrales, établissements publics, collectivités territoriales, etc.

Trois engagements pour les signataires :

1. reconnaître l'importance de prévenir et faire reculer les stéréotypes de sexe dans la communication publique, en interne comme en externe.
2. adopter le guide pratique et le diffuser à leur personnel
3. enfin, troisième engagement, transmettre le guide aux prestataires extérieur.e.s qui communiqueront ou élaboreront des communications pour le compte de l'institution.

Ce guide a suscité un véritable engouement puisque près de 20 000 exemplaires ont été demandés et que le HCE a été largement sollicité par des collectivités, des associations et des organismes publics qui souhaitent marquer leur engagement. Si ce guide reçoit un écho si positif c'est aussi parce qu'il propose une alternative, il laisse percevoir ce que pourrait être un langage, une société égalitaire. C'est un modèle positif.

A ce jour, la liste des signataires compte des institutions fortes en symboles telles que le CESE qui est- rappelons-le- l'une des 3 assemblées constitutionnelles, le CNFPT – en charge de la formation de tous les agents

et agentes des collectivités territoriales - ou encore l'ENA et le ministère de la justice. Je signerai lundi prochain la convention d'engagement aux côtés du Préfet de la Région Ile-de-France. Et la Mairie de Paris a également engagé une démarche en interne.

Parfois aussi le guide et la convention n'ont eu qu'un rôle d'« officialisation » d'un travail mené par une collectivité. Je citerai l'exemple de la commune de 2500 habitants de Colombier-saugnieu qui nous informait il y a quelques mois qu'elle venait d'appliquer des 10 recommandations de notre guide à l'ensemble de ses supports de communication. Preuve, s'il en fallait, que l'on peut agir à tous les échelons.

Aujourd'hui, je me félicite de voir votre engagement renouvelé, Madame la Ministre en charge des droits des femmes. Je ne doutais pas de votre soutien et de votre conviction en matière de lutte contre les stéréotypes, loin s'en faut. Vous avez d'ailleurs lancé le 8 septembre dernier un plan national d'actions et de mobilisation contre le sexisme. C'est aujourd'hui un symbole majeur de voir les 3 ministères sociaux - puisque vous avez su convaincre Marisol Touraine et Myriam el Khomri que représente M. RICORDEAU - à s'engager dans une démarche commune pour une communication sans stéréotype.

Dès aujourd'hui, le guide est disponible en librairies et téléchargeable sur notre site. Diffusé par la documentation française et vendu à 3 euros 50, chacune et chacun peut le commander en ligne ou en librairie, partout en France.

Nous franchissons une nouvelle étape pour que se diffuse largement une alternative positive et égalitaire en matière de communication. Il s'agit d'amplifier la dynamique.

Je salue, madame la Ministre, tout votre engagement en ce sens.